

## Quelle indépendance pour les syndicats ?

Nous vous faisons **régulièrement parvenir des informations concernant notre syndicat** ainsi que les « principes » qui guident notre vision du syndicalisme dans l'Éducation : **indépendance, autonomie, qualité éducative, laïcité, maîtrise technique des dossiers, suivi régulier et performant des demandes individuelles.**

Cette indépendance, revendiquée depuis la création du syndicat (elle en a même été à l'origine !) implique **le questionnement sur le financement syndical.** Dans ce domaine, comme ailleurs, nous n'avons pas de « tabou » : nous publions régulièrement les informations dont nous pouvons avoir connaissance via les journaux officiels, comme **les diverses subventions « formation » qui sont versées annuellement à d'autres « grosses » structures syndicales.**

Alors que nos « concurrents » nous reprochaient régulièrement cette « approche », nous voyons bien aujourd'hui que **la question ne peut plus être ignorée.** L'actualité l'a rappelé dernièrement avec l'affaire « DGS - UIMM » (Denis Gautier Sauvagnac – Union des industries et métiers de la métallurgie) où **un représentant du patronat a régulièrement « sorti » des sommes financières considérables de la trésorerie de son organisme pour alimenter on ne sait quelle obscure « caisse noire »...**

Et du coup, l'effet médiatique aidant, « tous les syndicats » seraient coupables de gestion comptable douteuse... **Nous nous inscrivons « en faux » contre cet « amalgame » facile qui mettrait tous les syndicats dans le même panier (de crabes ?).** Certains ont déjà choisi de rendre publics leurs comptes. C'est une première démarche... Mais est-elle suffisante ?

Un rapport paru au printemps (dit « Hadas-Lebel », du nom de son rédacteur) laisse penser que **le financement de certains syndicats ne dépendrait pas au delà de 30% des cotisa-**

## Promotions d'échelons

Les dates des commissions devant se prononcer sur les promotions d'échelons ont été publiées par le rectorat. Vous les trouverez dans le tableau ci-dessous.

Il est assez probable que des modifications de quelques jours interviendront d'ici là.

Promotions des ...	Date prévue :
CPE	23/11/07
CE et P. d'EPS	27/11/07
PEGC	04/12/07
PLP	14/12/07
Certifiés	18/12/07



*Pour nous permettre de vérifier votre barème, pensez bien (si ce n'est pas déjà fait) à nous retourner la fiche de suivi qui se trouvait dans notre bulletin académique de septembre et que vous retrouverez dans notre bulletin de novembre/décembre qui vous parviendra très prochainement.*

## Tous en grève Le 20 novembre,



pour protester contre les suppressions massives de postes, la dégradation de nos conditions de travail et de nos statuts, la baisse de notre pouvoir d'achat.

## Mutations Inter Académiques Mouvement spécifique national

Saisie des vœux du 23 novembre au 10 décembre 2007

*Vous trouverez des informations complètes dans notre bulletin académique de novembre/décembre et sur notre site Internet.*

**tions des adhérents... Et les 70% restants ?...**

On ne peut pas rester « indifférent » à l'observation de la différence des « moyens d'action » entre les différents syndicats : comment certains parviennent-ils à acheter et entretenir des immeubles complets ? Comment d'autres parviennent-ils à disposer de personnels « employés » rémunérés en grand nombre ? ... Bref, **d'où vient l'argent** dans un contexte où les dépenses (publications, déplacements, matériels, etc.) sont de plus en plus coûteuses et où, dans le même temps, la syndicalisation aurait plutôt tendance à baisser ?...

Alors, comme souvent dans notre pays, lorsque quelque chose est « allé trop loin », par effet de contre balancier, certains sont tentés par un chemin totalement inverse et tout aussi dangereux : **des députés plangent actuellement sur des propositions visant à mettre en place un financement du syndicalisme par l'État**, un peu à l'image de ce qui a été fait il y a quelques années pour les partis politiques...

On serait tenté « a priori » de dire « pourquoi pas ? »... Mais observons les idées dont la presse se fait l'écho à ce sujet d'un peu plus près : **Ne bénéficieraient de ce financement que les « gros » syndicats obtenant des scores « suffisants » dans plusieurs scrutins professionnels.** Autrement dit, **ceux qui touchent déjà des subventions aujourd'hui en toucheraient encore un peu plus**, condamnant à terme les « petits » syndicats réellement indépendants à l'agonie, dans une société où les campagnes médiatiques et la publicité (très coûteuses) prennent le pas sur tout esprit critique et objectif cherchant à dresser un bilan cohérent de l'efficacité et de la défense corporative des uns et des autres...

Soyons clairs : nos dirigeants feraient ainsi « d'une pierre deux coups » : d'abord **limiter le nombre des interlocuteurs qu'ils ont à écouter** (entendre ?) dans les différentes « strates » administratives ou corporatives. Ensuite, **pouvoir afficher leur réussite d'une « modernisation » de la vie syndicale** dans ce pays, vie syndicale qui, inévitablement, s'exprimera de moins en moins ouvertement dans l'intérêt général puisqu'elle **dépendra de plus en plus de ceux qui devraient initialement être ses interlocuteurs...**

**Ne comptez pas trop non plus dans l'immédiat sur les « gros » syndicats pour crier bien fort « au scandale »...** Chacun comprendra aisément pourquoi...

Face à cette situation et à ses perspectives, nous essayons, à notre niveau, même modeste, de ne pas rester muets ni absents du débat. **Nous persistons à penser que seul un syndicalisme financé à 100% par les adhésions peut représenter (et défendre) véritablement la corporation qui la concerne.** C'est notre fonctionnement, c'est notre force, c'est notre conviction !

**Il appartient maintenant à chacun de faire individuellement des choix :** laisser perdurer la situation actuelle ? Favoriser la mise en place d'un financement « public » de quelques « gros » syndicats qui risquent rapidement d'être **davantage préoccupés de leur image face à leur « financeur »** plutôt que de la défense des quelques adhérents qui continueront à cotiser ? Ou au contraire **admettre une fois pour toute qu'on ne peut pas être impartial, constructif et préoccupé de la défense des collègues et de la corporation sans ne dépendre financièrement et intégralement que de celles et ceux qu'on est supposé défendre ?**

## Cotisation 2007-2008

Parce que ce choix d'un syndicalisme réellement

Ne pas tenir compte de cette annonce si vous avez déjà réglé votre cotisation

indépendant passe aussi par des décisions individuelles « fortes », et d'abord celle de payer sa cotisation, nous vous transmettons notre fiche de cotisation 2007/2008.

Parce que ce choix d'un syndicalisme réellement indépendant passe aussi par des décisions individuelles « fortes », et d'abord celle de payer sa cotisation, nous vous transmettons notre fiche de cotisation 2007/2008. Notre démarche est sérieuse et nécessaire, car le moment est grave et important. Le syndicalisme auquel nous sommes attachés représente le seul véritable « contre-poids » à toute décision politique prise par des élus n'ayant à se présenter devant leurs électeurs que ponctuellement. Le syndicalisme, celui que nous défendons, a donc pour finalité, via la transmission des revendications de ses mandants, de « tirer la sonnette d'alarme » aussi souvent que le législateur s'éloigne de l'intérêt collectif. **Comment imaginer une telle démarche sans le lien direct et unique avec les adhérents ?**

**OUI, nous vous demandons de choisir l'adhésion à notre syndicat, parce que c'est notre seul financement ! OUI, nous assumons cette démarche car elle est gage d'indépendance ! OUI nous sommes persuadés que le syndicalisme peut retrouver les valeurs qui ont été à son origine ! OUI, nous choisissons le syndicalisme d'adhésion !**

Pour nous joindre :

Adresse postale : SNCL FAEN BP 51 92105 BOULOGNE CEDEX

Tél./Fax : 01 41 41 93 90

Email : [sncl-faen.versailles@noos.fr](mailto:sncl-faen.versailles@noos.fr)

Site : [www.sncl-faen-versailles.org](http://www.sncl-faen-versailles.org)

Défendre notre métier et ceux



